

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE BLAINVILLE

PROCÈS-VERBAL d'une séance ordinaire du Comité exécutif de la Ville de Blainville, tenue le **27 août 2026 à 14:00** en la Salle Roger-Boisvert située au 1000, chemin du Plan-Bouchard à Blainville, à laquelle sont présents : la présidente, M^{me} Liza Poulin, M^{me} Nicole Ruel, M. Jean-François Pinard, membres.

Assistent également à l'assemblée, Chantal Gauvreau, directrice générale, Rita Chahine, directrice générale adjointe et Patrick St-Amour, directeur des Services juridiques et greffier.

À 14 h 00, Madame la présidente ouvre la séance.

RÉSOLUTION... ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
CE-2026-08-112

Il est proposé par Madame Nicole Ruel et résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance tel que soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION... APPROBATION – PROCÈS-VERBAL
CE-2026-08-113 SÉANCE ORDINAIRE DU 18 JUIN 2026

Il est proposé par Monsieur Jean-François Pinard et résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du **18 juin 2026**.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION... ACCEPTATION DE PROPOSITION
CE-2026-08-114 DOSSIER DP2026-069
PAVAGE D'UNE ZONE D'ENTREPOSAGE

Il est proposé par Madame Nicole Ruel et résolu d'accepter la proposition de la compagnie **PAVAGE DESJARDINS INC.** pour le pavage d'une zone d'entreposage, au montant de **61 500,71 \$ taxes incluses**, et d'autoriser la directrice du Service des finances et trésorière à approprier cette dépense à même les fonds prévus au Règlement d'emprunt 1698.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION... ACCEPTATION DE PROPOSITION
CE-2026-08-115 DOSSIER DP2026-081
RÉPARATION DE TOITURES ET GOUTTIÈRES SUR DIVERS BÂTIMENTS

Il est proposé par Monsieur Jean-François Pinard et résolu d'accepter la proposition de la compagnie **INNOVATION D.G. INC.** pour la réparation de toitures et gouttières sur divers bâtiments, au montant de **68 996,50 \$ taxes incluses**, et d'autoriser la directrice du Service des finances et trésorière à approprier cette dépense à même les postes budgétaires 02.413.00.00.531, 02.415.00.531, 02.816.00.531, 02.823.00.531, 02.825.00.531.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
CE-2026-08-116

ACCEPTATION DE SOUMISSION
DOSSIER 7210-2027-005
RÉHABILITATION DES RÉSEAUX D'ÉGOUTS
INGÉNIERIE – PRÉPARATION DES PLANS ET
DEVIS ET SURVEILLANCE

Il est proposé par Madame Nicole Ruel et résolu d'accepter la plus basse soumission conforme de la firme **8558736 CANADA INC. (CONSULTANTS SANS-TRANCHÉE GAME)** pour la préparation des plans et devis et la surveillance des travaux, dans le cadre de la réhabilitation des réseaux d'égouts, au montant de **66 972,94 \$ taxes incluses**, et d'autoriser la directrice du Service des finances et trésorière à approprier cette dépense à même les fonds prévus au Règlement d'emprunt 1707.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
CE-2026-08-117

ACCEPTATION DE SOUMISSION
DOSSIER SA2026-059 P
FOURNITURE ET INSTALLATION D'UN RÉSERVOIR DE CARBURANT
HORS SOL AUX ATELIERS MUNICIPAUX

Il est proposé par Monsieur Jean-François Pinard et résolu d'accepter la plus basse soumission conforme de la compagnie **LES ÉQUIPEMENTS PÉTROLIERS CLAUDE PEDNEAULT INC.** pour la fourniture et l'installation d'un réservoir de carburant hors sol aux ateliers municipaux, au montant de **165 293,81 \$ taxes incluses**, et d'autoriser la directrice du Service des finances et trésorière à approprier cette dépense à même les fonds prévus au Règlement d'emprunt 1665.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
CE-2026-08-118

MODIFICATION À LA SIGNALISATION ROUTIÈRE
DIVERSES RUES

Il est proposé par Madame Nicole Ruel et résolu d'approuver les modifications suivantes à la signalisation routière et d'autoriser le **Service des Travaux publics** à procéder à la mise en place, s'il y a lieu, de la signalisation appropriée, savoir :

AJOUT D'ENSEIGNES « ARRÊT INTERDIT, ENTRE 7H ET 17H, DU LUNDI AU VENDREDI, DU 25 AOÛT AU 23 JUIN »

Boulevard Céloron (*Croquis 2026-18*)

- En remplacement de la signalisation « Stationnement autorisé 2 minutes, entre 7h et 17h, du lundi au vendredi, du 25 août au 23 juin », dans les 2 zones de débarcadères situées entre la rue du Blainvillier et la voie ferrée.

AJOUT D'ENSEIGNES « STATIONNEMENT INTERDIT DE 7H À 9H, DU LUNDI AU VENDREDI »

Boulevard des Châteaux (*Croquis 2026-19*)

- Du côté Ouest du boulevard, entre le boulevard de Fontainebleau et le 100, boulevard des Châteaux.

AJOUT D'ENSEIGNES « STATIONNEMENT INTERDIT »

Boulevard des Châteaux (*Croquis 2026-19*)

- Du côté ouest du boulevard, entre le 100, boulevard des Châteaux et la rue Ambroise-Filion.

QUE ces croquis soient joints à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
CE-2026-08-119

MODIFICATION À LA SIGNALISATION ROUTIÈRE
DIVERSES RUES

Il est proposé par Monsieur Jean-François Pinard et résolu d'approuver les modifications suivantes à la signalisation routière et d'autoriser le **Service des Travaux publics** à procéder à la mise en place, s'il y a lieu, de la signalisation appropriée, savoir :

AJOUT D'ENSEIGNES « ARRÊT » et « INTERDICTION DE TOURNER À GAUCHE »

Boulevard du Curé-Labelle (Croquis 2026-16)

- Aux sorties des stationnements des immeubles situés au 827 et 832 du boulevard du Curé-Labelle.

AJOUT D'ENSEIGNES « STATIONNEMENT AUTORISÉ 2 MINUTES » DE 7H À 17H, DU LUNDI AU VENDREDI, DU 25 AOÛT AU 23 JUIN

Rue de Bellevue et rue du Bourget (Croquis 2026-17)

- Dans les zones de débarcadères sur rue près de l'école de Chambéry situé au 100, rue de Bellevue.

QUE ces croquis soient joints à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
CE-2026-08-120

RENOUVELLEMENT DE CONTRAT
DOSSIER DP2024-071
NETTOYAGE DES ABRIBUS

ATTENDU QUE par sa résolution **2024-12-613** adoptée le 10 décembre 2024, le conseil acceptait la plus basse soumission conforme de la compagnie **9063-4825 QUÉBEC INC. (SERVICE D'ENTRETIEN PERFORM-NET)** pour le nettoyage des abribus pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025;

ATTENDU QUE le contrat prévoit deux (2) options de renouvellement d'une année chacune, pouvant être exercées au choix de la Ville et qu'en 2027, il s'agit de la dernière année de renouvellement;

ATTENDU QUE le *Service des travaux publics* recommande de renouveler le contrat.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Madame Nicole Ruel et résolu de renouveler le contrat de la compagnie **9063-4825 QUÉBEC INC. (SERVICE D'ENTRETIEN PERFORM-NET)** pour le nettoyage des abribus pour la période du 1^{er} janvier 2027 au 31 décembre 2027, au montant de **25 479,38 \$ taxes incluses**, et d'autoriser la directrice du Service des finances et trésorière à approprier cette dépense à même le poste budgétaire 02.746.00.539.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
CE-2026-08-121

RENOUVELLEMENT DE CONTRAT
DOSSIER SA2023-076 P
SERVICES PROFESSIONNELS DE GRAPHISME

ATTENDU QUE par sa résolution **2023-11-597** adoptée le 14 novembre 2023, le conseil acceptait la plus basse soumission conforme de la firme **VOYOU COMMUNICATIONS INC.** pour les services de graphisme, pour la période du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024;

ATTENDU QUE le contrat prévoit trois (3) options de renouvellement d'une année chacune, pouvant être exercées au choix de la Ville et qu'en 2027, il s'agit de la « *troisième et dernière* » année de renouvellement;

ATTENDU QUE le *Service des communications* recommande de renouveler le contrat.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Monsieur Jean-François Pinard et résolu de renouveler le contrat de la firme **VOYOU COMMUNICATIONS INC.** pour les services de graphisme pour la période du 1^{er} janvier 2027 au 31 décembre 2027, au montant de **157 812,28 \$ taxes incluses**, et d'autoriser la directrice du Service des finances et trésorière à approprier cette dépense à même le poste budgétaire 02.132.00.414.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION...
CE-2026-08-122**

**RENOUVELLEMENT DE CONTRAT
DOSSIER SA2024-069 P
TRAVAUX D'EXCAVATION PNEUMATIQUE**

ATTENDU QUE par sa résolution **2024-12-620** adoptée le 10 décembre 2024, le conseil acceptait la plus basse soumission conforme de la compagnie **9083-0126 QUÉBEC INC. (CREUSAGE RL)** pour les travaux d'excavation pneumatique pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025;

ATTENDU QUE le contrat prévoit deux (2) options de renouvellement d'une année chacune, pouvant être exercées au choix de la Ville et qu'en 2026, il s'agit de la dernière année de renouvellement;

ATTENDU QUE le *Service des travaux publics* recommande de renouveler le contrat.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Madame Nicole Ruel et résolu de renouveler le contrat de la compagnie **9083-0126 QUÉBEC INC. (CREUSAGE RL)** pour les travaux d'excavation pneumatique pour la période du 1^{er} janvier 2027 au 31 décembre 2027, au montant de **89 565,53 \$ taxes incluses**, et d'autoriser la directrice du Service des finances et trésorière à approprier cette dépense à même le poste budgétaire 02.413.00.513.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION...
CE-2026-08-123**

**RENOUVELLEMENT DE CONTRAT
DOSSIER SA2024-073 P
FOURNITURE DE PIERRE ET D'ABRASIF ROUTIER**

ATTENDU QUE par sa résolution **2025-01-050** adoptée le 21 janvier 2025, le conseil acceptait la plus basse soumission conforme de la compagnie **CARRIÈRES UNI-JAC INC. (CARRIÈRES LAURENTIENNES)** pour la fourniture de pierre et d'abrasif routier pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025;

ATTENDU QUE le contrat prévoit quatre (2) options de renouvellement d'une année chacune, pouvant être exercées au choix de la Ville et qu'en 2027, il s'agit de la dernière année de renouvellement;

ATTENDU QUE le *Service des travaux publics* recommande de renouveler le contrat.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Monsieur Jean-François Pinard et résolu de renouveler le contrat de la compagnie **CARRIÈRES UNI-JAC INC. (CARRIÈRES LAURENTIENNES)** pour la fourniture de pierre et d'abrasif routier pour la période du 1^{er} janvier 2027 au 31 décembre 2027, au montant de **86 397,27 \$ taxes incluses**, et d'autoriser la directrice du Service des finances et trésorière à approprier cette dépense à même les postes budgétaires 02.322.00.621 et 02.330.00.621.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
CE-2026-08-124

RENOUVELLEMENT DE CONTRAT
DOSSIER SA2024-079 P
GESTION DES DÉCHETS DOMESTIQUES DANGEREUX

ATTENDU QUE par sa résolution **2024-12-621** adoptée le 10 décembre 2024, le conseil acceptait la plus basse soumission conforme de la compagnie **TRIUMVIRATE ENVIRONMENTAL (CANADA) INC.** pour la gestion des déchets domestiques dangereux pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025;

ATTENDU QUE le contrat prévoit deux (2) options de renouvellement d'une année chacune, pouvant être exercées au choix de la Ville et qu'en 2027, il s'agit de la dernière année de renouvellement;

ATTENDU QUE le *Service des travaux publics* recommande de renouveler le contrat.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Madame Nicole Ruel et résolu de renouveler le contrat de la compagnie **TRIUMVIRATE ENVIRONMENTAL (CANADA) INC.** pour la gestion des déchets domestiques dangereux pour la période du 1^{er} janvier 2027 au 31 décembre 2027, au montant de **50 794,36 \$ taxes incluses**, et d'autoriser la directrice du Service des finances et trésorière à approprier cette dépense à même le poste budgétaire 02.452.10.446.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
CE-2026-08-125

RENOUVELLEMENT DE CONTRAT
DOSSIER SA2025-053 P
ENTRETIEN PRÉVENTIF ET CORRECTIF
DES GÉNÉRATRICES

ATTENDU QUE par sa résolution **2025-12-601** adoptée le 16 décembre 2025, le conseil acceptait la plus basse soumission conforme de la compagnie **GESTION IMM-TECH INC.** pour l'entretien préventif et correctif des génératrices pour la période du 1^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2026;

ATTENDU QUE le contrat prévoit deux (2) options de renouvellement d'une année chacune, pouvant être exercées au choix de la Ville et qu'en 2027, il s'agit de la première année de renouvellement;

ATTENDU QUE le *Service des travaux publics* recommande de renouveler le contrat.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Monsieur Jean-François Pinard et résolu de renouveler le contrat de la compagnie **GESTION IMM-TECH INC.** pour l'entretien préventif et correctif des génératrices pour la période du 1^{er} janvier 2027 au 31 décembre 2027, au montant de **115 358,03 \$ taxes incluses**, et d'autoriser la directrice du Service des finances et trésorière à approprier cette dépense à même les postes budgétaires 02.224.00.523, 02.413.00.531, 02.415.00.531, 02.811.00.531, 02.812.00.531, 02.819.00.531, 02.820.00.531, 02.826.00.531, 02.829.00.531.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
CE-2026-08-126

RENOUVELLEMENT DE CONTRAT
DOSSIER SA2025-075 P
SERVICES D'ANALYSE DE L'EAU POTABLE

ATTENDU QUE par sa résolution **2025-09-474** adoptée le 16 septembre 2025, le conseil acceptait la plus basse soumission conforme de la compagnie **EUROFINS – ENVIRONEX** pour les services d'analyse de l'eau potable pour la période du 1^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2026;

ATTENDU QUE le contrat prévoit deux (2) options de renouvellement d'une année chacune, pouvant être exercées au choix de la Ville et qu'en 2027, il s'agit de la première année de renouvellement;

ATTENDU QUE le *Service des travaux publics* recommande de renouveler le contrat.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Madame Nicole Ruel et résolu de renouveler le contrat de la compagnie **EUROFINS – ENVIRONEX** pour les services d’analyse de l’eau potable pour la période du 1^{er} janvier 2027 au 31 décembre 2027, au montant de **24 680,98 \$ taxes incluses**, et d'autoriser la directrice du Service des finances et trésorière à approprier cette dépense à même le poste budgétaire 02.413.00.453.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
CE-2026-08-127

VENTE D’UN BIEN PAR APPEL D’OFFRES VIA
LE CENTRE D’ACQUISITIONS GOUVERNEMENTALES
DOSSIER AO 26-0345

ATTENDU QUE la division de l’approvisionnement a fait appel au service de la gestion et de la disposition des biens du Centre d’acquisitions gouvernementales (CAG) pour la vente d’un bien qui n’est plus nécessaire ou utile aux activités de la Ville.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Monsieur Jean-François Pinard et résolu :

D’AUTORISER la vente du lot du dossier AO 26-0345 pour un montant total de **333,44 \$**, taxes non applicables, de la façon suivante :

<u>Lot</u>	<u>Description</u>	<u>Acquéreur</u>	<u>Meilleure offre</u>	<u>Frais de gestion</u>
#1	Scie à béton à conducteur marchant pour lames aux diamants de 14 po Moteur Honda GX390 Marque : MK DIAMOND Modèle : MK-2020 Série : 581940 Année : 2004 Condition inconnue, sans garantie	MB Achat et vente inc.	333,14 \$	35 %

D’AUTORISER la directrice du Service des finances et trésorière à déposer le revenu de ces ventes au poste budgétaire 01.233.50.000.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
CE-2026-08-128

CLÔTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Madame Nicole Ruel et résolu que la séance soit levée à 14 h 10.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

(S) Liza Poulin

PRÉSIDENTE

(S) Patrick St-Amour

SECRÉTAIRE